



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/821
S/17594

29 octobre 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarantième session

Points 39, 57, 68, 72, 73, 131,

132, 137 et 144 de l'ordre du jour

CELEBRATION DU QUARANTIEME ANNIVERSAIRE

DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS

DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE

INTERNATIONALE

APPLICATION DES DISPOSITIONS DE

SECURITE COLLECTIVE DE LA

CHARTRE DES NATIONS UNIES POUR LE

MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA

SECURITE INTERNATIONALES

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON

VOISINAGE ENTRE ETATS

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS

ENTRE ETATS

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR

L'ELABORATION D'UNE CONVENTION

INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,

L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET

L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES

TORTURE ET AUTRE TRAITEMENT OU CHATIMENT

CRUEL, INHUMAIN OU DEGRADANT

CONSEIL DE SECURITE

Quarantième année

Lettre datée du 28 octobre 1985, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la copie d'une déclaration que le
Ministre des affaires étrangères de la République démocratique d'Afghanistan a
faite aujourd'hui, 28 octobre 1985.

A/40/821
S/17594
Français
Page 2

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 39, 57, 68, 72, 73, 131, 132, 137 et 144, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Afghanistan auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Farid ZARIF

ANNEXE

Déclaration faite le 28 octobre 1985 par le Ministre des affaires
étrangères de la République démocratique d'Afghanistan

C'est avec un espoir et un optimisme mesurés que la communauté internationale attend une issue positive et constructive de la réunion qui se tiendra prochainement à Genève entre M. Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, et M. Ronald Reagan, président des Etats-Unis. Espoir et optimisme qui ne sont que l'expression naturelle de la profonde inquiétude et de l'anxiété avec lesquelles tous les peuples ont assisté à une dangereuse dégradation du climat politique international et de la sécurité dans le monde. Cette anxiété est, il va sans dire, plus que justifiée par les tentatives que les Etats-Unis ont récemment faites pour se donner une supériorité stratégique sur l'Union soviétique en militarisant complètement l'espace extra-atmosphérique.

Les dates des réunions de Genève s'approchant, les Etats-Unis s'efforcent habilement de détourner l'attention du plus grave problème auquel se heurte l'humanité : la menace d'une guerre nucléaire. Le discours prononcé par le Président des Etats-Unis à l'Assemblée générale le 24 octobre 1985 n'a été qu'un pas de plus dans cette voie. Alors que l'humanité attend une évaluation objective et rationnelle de la situation mondiale actuelle, le chef du Gouvernement des Etats-Unis a montré une fois de plus qu'il entendait éluder un examen sérieux de ces questions de portée mondiale en mettant l'accent sur des problèmes locaux et considérablement moins importants, ou encore en fabriquant des problèmes factices. Ces idées et conceptions fallacieuses ont jeté une ombre sur le discours tout entier du président Reagan.

L'esprit dans lequel ce discours a été rédigé reflète, à l'évidence, une étroitesse d'esprit, une mauvaise volonté et une complaisance envers soi-même qui sont regrettables. Des références faites expressément à la République démocratique d'Afghanistan, il ressortait clairement que ce discours visait à susciter et à provoquer encore davantage d'actes d'agression armée contre l'Afghanistan par le Pakistan en élevant de nouveaux obstacles sur la voie des négociations entre la République démocratique d'Afghanistan et le Pakistan et en dépréciant la portée des accords qui ont été conclus à ce jour.

La référence hypocrite qui est faite à l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, alors que les Etats-Unis violent constamment et d'une manière flagrante les dispositions de ce même article, n'est guère plus qu'une tentative futile de dissimuler le visage hideux de l'impérialisme et ses agissements derrière un voile de duplicité et de professions de foi pacifique. L'octroi en cours d'année d'un montant de 280 millions de dollars pour financer une abominable guerre non déclarée contre le peuple et le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan durant l'année budgétaire 1985 et le vote par le Sénat des Etats-Unis d'un crédit supplémentaire de 250 millions de dollars aux mêmes fins, sont beaucoup plus éloquents que les déclarations de paix démagogiques qui ont été faites à l'Assemblée générale.

Si les Etats-Unis désiraient vraiment ardemment aider à apporter une solution politique à la situation qui est celle de la République démocratique d'Afghanistan, ils mettraient immédiatement un terme à la guerre non déclarée qu'ils font à ce pays et cesseraient de s'employer à empêcher l'ouverture d'une négociation directe entre la République démocratique d'Afghanistan et le Pakistan.

On s'attendrait à ce que des personnes qui occupent des postes de si haute responsabilité aient tiré un enseignement de certaines expériences historiques. La honteuse défaite que les Etats-Unis ont, par exemple, essuyée lors de la guerre contre le Viet Nam et d'autres pays indochinois devrait avoir donné une inoubliable leçon aux auteurs de ces comportements agressifs.

Toute tentative de résoudre la situation qui est celle de l'Afghanistan doit donc être accompagnée d'une claire conscience de ce que le peuple afghan a, une fois pour toutes, décidé de son destin lorsqu'il a réussi sa révolution nationale démocratique d'avril 1978. Que, renonçant à leurs illusions, nos adversaires se rendent compte que notre révolution est irrévocable. Notre peuple courageux et héroïque est déterminé à écraser sous ses coups toute tentative odieuse et criminelle faite pour briser l'élan de sa révolution.

